



## Baromètre des pratiques de paiement Atradius

# Belgique

Accent mis sur les pratiques de paiement  
B2B dans les industries de l'agroalimentaire,  
des biens de consommation durables  
et des matériaux de construction



## Dans ce rapport...

Le risque accru d'insolvabilité assombrit les perspectives de croissance positives		3
Pratiques de paiement en Belgique		4
<b>Agroalimentaire</b>	Retards de paiement et cash flow	5
	Approche de la gestion crédit et du délai	6
	Perspectives pour l'industrie en 2022	7
<b>Biens de consommation durables</b>	Retards de paiement et cash flow	8
	Approche de la gestion crédit et du délai	9
	Perspectives pour l'industrie en 2022	10
<b>Construction matériaux</b>	Retards de paiement et cash flow	11
	Approche de la gestion crédit et du délai	12
	Perspectives pour l'industrie en 2022	13
Conception de l'enquête		14

### Clause de non-responsabilité

Le présent rapport est uniquement fourni à titre informatif et ne saurait servir de conseils d'investissement, de conseils légaux ou de recommandation pour des transactions, investissements ou stratégies envers tout lecteur. Les lecteurs doivent prendre leurs propres décisions indépendantes quant aux informations fournies, qu'elles soient commerciales ou non. Bien que nous ayons tout mis en œuvre pour nous assurer que les informations contenues dans le présent rapport aient été obtenues via des sources fiables, Atradius ne saurait être tenu pour responsable de toute erreur ou omission ou des résultats obtenus suite à l'utilisation des présentes informations. Toutes les informations du présent rapport sont fournies « telles quelles », sans garantie d'intégralité, d'exactitude, de ponctualité ou des résultats obtenus par son utilisation, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. Atradius, ses partenariats ou sociétés apparentées, ou ses partenaires, agents ou employés, ne sauraient être tenus pour responsables ni envers vous, ni toute autre personne, de toute décision prise ou de toute action engagée en se fiant au présent rapport ou de tout dommage conséquent spécial, même s'ils ont été avisés de la possibilité de ces dommages.

Copyright Atradius S.A. 2021



“ *Un point intéressant révélé par les résultats de l'enquête est le fait que la détérioration du comportement de paiement peut augmenter les coûts pour les entreprises gérant les risques de crédits en interne.* ”

Frederik Devooght  
Country Manager pour la Belgique et le Luxembourg

## Le risque accru d'insolvabilité assombrit les perspectives de croissance positives

L'enquête du Baromètre des pratiques de paiement en Belgique a révélé des résultats intéressants. Parmi ceux-ci, un très grand nombre d'entreprises dans tout le pays anticipent une croissance l'année prochaine. 86 % des entreprises interrogées ont fait état de perspectives positives, conformément aux prévisions économiques annonçant une reprise post-crise qui s'accélénera pour atteindre les niveaux de PIB antérieurs à la pandémie à la mi-2022.

Cependant, comme le soulignent les économistes d'Atradius dans une étude publiée en octobre 2021, les insolvabilités mondiales devraient augmenter d'un tiers l'année prochaine. Cette année, de nombreuses entreprises ont été protégées par les modifications de la loi relative à l'insolvabilité et les mesures de soutien, entraînant des niveaux de faillites d'entreprises inférieurs à la « normale ». Alors que les aides gouvernementales sont progressivement supprimées, les insolvabilités vont revenir à des niveaux normaux, en plus de l'insolvabilité probable des entreprises ayant fait face à des difficultés au cours de l'année écoulée et qui n'ont survécu que grâce aux aides gouvernementales.

Le principal message à retenir est que les entreprises doivent être attentives au risque d'insolvabilité accru, en particulier au cours du premier semestre 2022. Cela implique de prendre des mesures pour protéger votre entreprise du risque lié à l'insolvabilité de votre client. Dans ce cadre, une assurance-crédit peut vraiment vous être utile.

Vous pouvez ainsi non seulement protéger vos comptes débiteurs, en ayant la garantie d'être payés même si votre client fait faillite, mais vous pouvez aussi profiter de nos connaissances. Par exemple, si vous savez que le client de votre principal client éprouve des difficultés à payer ses factures, vous pouvez prendre des mesures pour protéger votre entreprise et éviter l'effet domino potentiel où la faillite d'une grande entreprise entraîne plusieurs autres insolvabilités le long de la chaîne d'approvisionnement. Ces informations ne sont pas toujours facilement disponibles. Un autre point intéressant révélé par les résultats de l'enquête est le fait que la détérioration du comportement de paiement peut augmenter les coûts pour les entreprises gérant les risques de crédits en interne.

Par exemple, 80 % des entreprises agroalimentaires que nous avons interrogées cette année nous ont indiqué avoir constaté une hausse des coûts de gestion des crédits. Alors que les pratiques de paiement seront probablement affectées par la suppression des aides gouvernementales, les entreprises peuvent éviter la spirale des coûts de gestion des crédits grâce à une police d'assurance-crédit.

En effet, le coût de la police ne changera pas en plein milieu d'année et une assistance telle que le recouvrement professionnel des dettes est incluse sans frais supplémentaires. Ce message s'applique à de nombreuses industries. Une grande partie des fabricants de biens de consommation durables, par exemple, nous ont répondu qu'ils avaient l'intention de souscrire une assurance-crédit l'année prochaine.





# Pratiques de paiement en Belgique

Les entreprises Belges ont choisi de réaliser plus souvent leurs activités à crédit cette année, le résultat atteignant 53 % de toutes les ventes B2B par rapport à 48 % l'année passée. En parallèle, les entreprises que nous avons interrogées ont également signalé une augmentation du nombre de retards de paiement. 51 % de la valeur totale des ventes ont été déclarés en retard, par rapport à 47 % l'année passée. Les factures en retard de plus de 90 jours représentaient 8 % de la valeur totale de toutes les factures du secteur et les factures passées en pertes et profits atteignaient 9 % (toutes deux en légère augmentation par rapport à l'année dernière où elles étaient respectivement de 7 % et 8 %). Parmi les entreprises qui ont choisi de proposer des crédits commerciaux, la majorité l'a fait pour stimuler la croissance des ventes, principalement en fidélisant les clients existants. Les refus de crédit étaient le plus souvent dus aux coûts associés à la gestion du risque crédit.

En général, en ce qui concerne la gestion du risque crédit, les entreprises interrogées dans toute la Belgique ont le plus souvent choisi de conserver et de gérer le risque des crédits clients en interne en mettant de côté des fonds pour compenser les pertes potentielles causées par les créances irrécouvrables.

Parmi les 86 % d'entreprises qui déclarent avoir géré les risques de crédits en interne, la plupart ont proposé des remises pour paiement anticipé, envoyé des rappels de factures en retard et évité des concentrations de risques de crédits. Cela représente une hausse de 62 % par rapport à l'année passée.

Cependant, pour un grand nombre d'entreprises, le recours à leurs propres ressources de gestion de crédits s'est avéré coûteux.

Les entreprises interrogées dans le cadre de cette enquête nous ont indiqué avoir dû faire face à une augmentation des coûts administratifs et de recouvrement des créances commerciales au cours de l'année écoulée. Malgré cela, 62 % nous ont dit qu'elles n'ont pas été en mesure de limiter les délais moyens de paiement et ont connu une détérioration

d'année en année qui a eu un impact négatif sur les niveaux de liquidités. Cela peut expliquer pourquoi une grande partie des entreprises ont affirmé avoir pris des mesures pour renforcer leurs processus de contrôle des crédits, en consacrant plus de temps et de ressources au recouvrement des factures impayées. Beaucoup ont également retardé les paiements des fournisseurs et les investissements dans la croissance de leurs activités afin de disposer de liquidités suffisantes pour faire face à leurs obligations de paiement à court terme.

Pour 2022, la grande majorité des entreprises interrogées en Belgique (86 %) ont fait part de leur optimisme quant à leurs perspectives de croissance. 70 % anticipent une amélioration des pratiques de paiement de leurs clients et beaucoup envisagent de proposer des crédits commerciaux l'année prochaine afin de stimuler la croissance grâce à la fidélisation des clients. Néanmoins, les entreprises sont conscientes que des risques de ralentissement subsistent. Le principal risque est que la pandémie continue à affecter l'économie mondiale et les économies nationales, retardant ou même empêchant une reprise.

De nombreuses entreprises nous ont dit qu'elles prévoyaient d'appliquer la même approche de la gestion des crédits l'année prochaine. Parmi les industries interrogées dans le cadre de l'enquête du Baromètre des pratiques de paiement, la plupart sont favorables au maintien de la gestion du risque crédit en interne. L'industrie des matériaux de construction constitue une exception à cet égard : un pourcentage significatif de ces entreprises s'intéressent davantage à l'assurance-crédit.

À la question de savoir quels changements induits par la pandémie seraient intégrés de manière permanente dans leur mode de fonctionnement, 61 % des entreprises ont répondu la numérisation accrue et 51 %, le travail à distance. L'augmentation du commerce électronique et l'adaptation à l'évolution de la demande des clients ont également été fréquemment citées.



# Agroalimentaire

## Retards de paiement et cash flow

**Le montant total des retards de paiement reste stable d'une année sur l'autre**

54 % des entreprises agroalimentaires interrogées en Belgique nous ont répondu que leurs clients B2B avaient pris plus de temps pour payer leurs factures cette année. Ce chiffre ne s'élevait qu'à 39 % l'année passée. Pour 38 % des entreprises, le délai de paiement des factures est resté stable (contre 47 % des entreprises interrogées l'année dernière) et pour 8 % d'entre elles, il s'est amélioré (contre 14 % l'année passée).

Même si la fréquence des retards de paiement a augmenté, les montants sont restés en grande partie stables. 45 % de la valeur totale des factures B2B émises dans l'industrie ont été déclarés en retard cette année, contre 44 % l'année dernière. Les passages en pertes et profits ont représenté 8 % de la valeur totale des factures, soit une augmentation négligeable par rapport aux 7 % de l'année dernière.

Dans le cadre de la gestion du risque crédit, 45 % des entreprises agroalimentaires ont déclaré consacrer plus de temps et de ressources au recouvrement des factures impayées. Cependant, de nombreuses entreprises nous ont aussi répondu que, pendant les périodes de pénurie de liquidités, elles ont également pris des mesures temporaires pour renforcer les liquidités. Cela comprend le retard de paiements aux fournisseurs et la suspension des investissements dans leurs activités. Ces mesures ont été mentionnées par environ 30 % des entreprises dans chaque cas.

### QUESTION DE L'ENQUÊTE

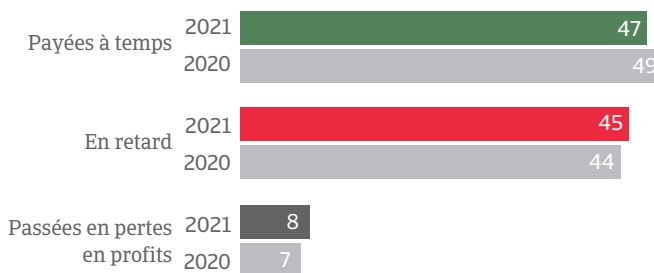
**Quelles mesures avez-vous mises en place pour protéger votre cash-flow contre le risque crédit client?**

- #1** Renforcer les procédures de contrôle interne des crédits
- #2** Augmenter le temps, les coûts et les ressources consacrés au recouvrement des factures impayées
- #3** Retarder les paiements à vos propres fournisseurs



### Industrie agroalimentaire en Belgique

% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en retard et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)

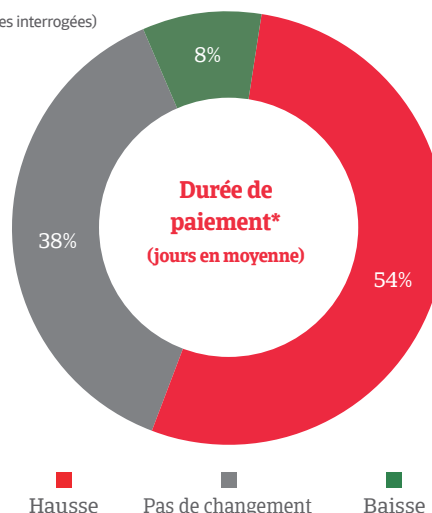


Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie agroalimentaire en Belgique

temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en retard (évolution au cours de l'année écoulée)

(% des entreprises interrogées)



\* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021





# Agroalimentaire

## Approche de la gestion crédit et du délai

### Approche de la gestion crédit et du délai moyen de recouvrement des créances des clients

85 % des entreprises de l'industrie agroalimentaire ont choisi de conserver les risques de crédits en interne, une hausse notable par rapport aux 66 % de l'année précédente. Cela dit, un nombre important (71 %) nous ont dit qu'elles protégeaient leurs comptes débiteurs avec une assurance-crédit. Cela représente une hausse importante d'une année sur l'autre, par rapport aux 44 % de l'année passée.

La technique de gestion du crédit la plus utilisée par l'industrie agroalimentaire est l'offre de remises pour le paiement anticipé des factures. En outre, dans le but d'accroître les liquidités et de les conserver le plus longtemps possible, plusieurs entreprises ont indiqué avoir négocié avec les fournisseurs des délais de paiement plus longs que ceux proposés aux clients. Cela a été mentionné par 69 % des entreprises interrogées, par rapport aux 40 % de l'année dernière. Des rappels de paiement de factures ont été envoyés par 67 % des entreprises interrogées cette année, contre 47 % l'année dernière, et 56 % des entreprises de l'industrie externalisent le recouvrement des créances à des agences spécialisées. Il convient de noter que de nombreuses entreprises agroalimentaires ont aussi signalé, par rapport à l'année dernière, une plus grande préférence pour l'affacturage des créances commerciales.

Parmi toutes les entreprises qui ont opté pour la gestion du risque crédit, la grande majorité (80 %) nous a dit avoir constaté une hausse des coûts administratifs cette année. Ceux-ci étaient principalement liés à la gestion de leurs départements crédit.

Cependant, 14 % des entreprises interrogées ont pu limiter les augmentations de coûts et les autres ont signalé une baisse. 46 % nous ont dit que la majorité des coûts étaient consacrés à l'utilisation de ressources supplémentaires pour recouvrer les factures impayées. 40 % ont signalé avoir dépensé davantage pour accéder à des financements externes.

### La plupart des entreprises s'attendent à une détérioration des délais moyens de paiement

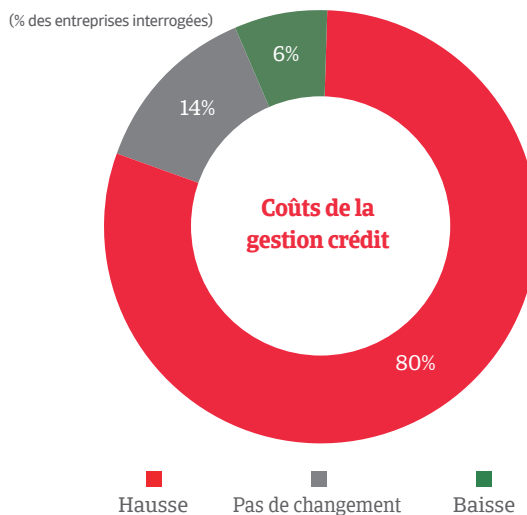
Interrogées sur leurs plans de gestion du crédit pour l'année prochaine, 67 % des entreprises prévoient de conserver la gestion du risque crédit en interne et 44 % prévoient de souscrire une police d'assurance-crédit. Pour les premières, les techniques de gestion du crédit qu'elles prévoient

d'utiliser comprennent l'offre de remises pour paiement anticipé, les rappels de paiements en retard et la recherche de conditions de paiement favorables auprès des fournisseurs. En outre, d'autres plans mentionnés par plusieurs entreprises interrogées comprennent la réduction de la concentration du risque crédit, des demandes de paiements en espèces et des exigences de garanties de paiement.

62 % des entreprises de l'industrie prévoient une détérioration du délai moyen de recouvrement des créances, 28 % s'attendent à ce qu'il reste stable et les autres entreprises interrogées s'attendent à une amélioration.

### Industrie agroalimentaire en Belgique

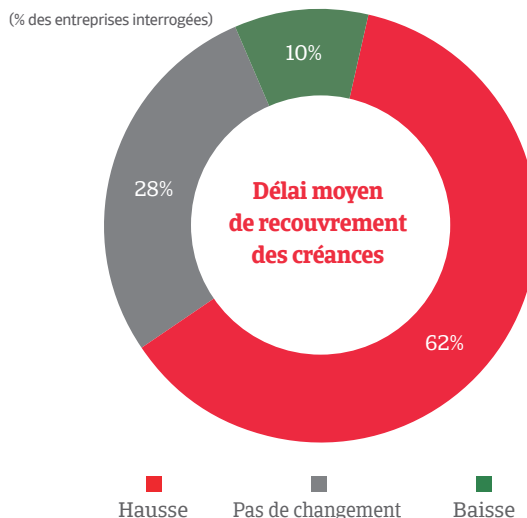
évolution des coûts de la gestion crédit (2021/2020)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius – novembre 2021

### Industrie agroalimentaire en Belgique

évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius – novembre 2021



# Agroalimentaire

## Perspectives pour l'industrie en 2022

### Les perspectives de croissance sont solides

Malgré les risques liés à une éventuelle poursuite de la pandémie, la grande majorité des entreprises interrogées dans l'industrie agroalimentaire sont optimistes quant à leur croissance l'année prochaine (86 %). Cette perception optimiste est tempérée pour 51 % des entreprises interrogées qui se disent préoccupées par la possibilité d'un ralentissement prolongé de l'économie mondiale. Une éventuelle poursuite de la pandémie durant l'année à venir inquiète 46 % des entreprises interrogées.

Cette perspective positive est conforme aux prévisions selon lesquelles le crédit commercial jouera un rôle plus important dans les relations commerciales de l'industrie au cours des prochains mois. 48 % des entreprises de l'industrie nous ont indiqué s'attendre à ce que le crédit commercial soutienne la vente de marchandises et stimule la demande des clients. 32 % des entreprises interrogées ont déclaré qu'elles proposeraient un crédit commercial comme source de financement à court terme aux clients qui ont besoin d'un peu plus de temps pour payer.

À la question de savoir quels changements induits par la pandémie dans la gestion de leurs activités deviendront permanents, 62 % nous ont répondu qu'elles continueront à utiliser la technologie numérique qu'elles ont récemment adoptée. 51 % continueront à permettre le travail à distance et 43 % prévoient de maintenir le commerce électronique.

#### QUESTION DE L'ENQUÊTE

**La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, quel changement deviendra permanent dans votre manière de gérer vos activités ?**

(classement par % d'entreprises interrogées)

- #1** Numérisation accrue
- #2** Travail à domicile
- #3** Augmentation du commerce électronique



### Industrie agroalimentaire en Belgique

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)

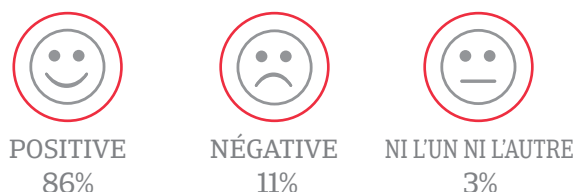


Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie agroalimentaire en Belgique

perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



# Biens de consommation durables

## Retards de paiement et cash flow

### Près de 4 entreprises sur 5 signalent des retards de paiement

Les résultats du Baromètre sur les pratiques de paiements de cette année montrent que l'industrie chimique belge a du mal à faire face aux pressions exercées par la récession économique due à la pandémie. Les marges positives sont faibles et il faut parfois plus de temps (et d'efforts de recouvrement) pour que les pratiques de paiement s'améliorent. Par exemple, 89 % des entreprises interrogées de l'industrie n'ont pas signalé de nouvelle détérioration des pratiques de paiement de leurs clients cette année. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport à l'année dernière, où 38 % pouvaient en dire autant et 51 % signalaient une augmentation des délais de paiement. Ces périodes difficiles ne sont cependant pas terminées. Aujourd'hui, les retards de paiement concernent 58 % de la valeur totale des factures B2B émises dans l'industrie (contre 34 % l'année dernière). Une nette hausse des factures passées en pertes et profits a aussi été constatée cette année (13 % contre 7 % l'année passée).

Pour tenter de remédier à cette situation et protéger les niveaux de liquidités vulnérables, 67 % des entreprises de l'industrie chimique nous ont dit qu'elles renforçaient leurs procédures internes de crédit control. Les entreprises interrogées ont notamment affirmé qu'elles avaient consacré plus de temps et de ressources au recouvrement des factures impayées. Un grand nombre d'entre elles a également admis avoir retardé les paiements aux fournisseurs afin d'éviter de recourir à un financement externe pour soutenir des liquidités réduites.

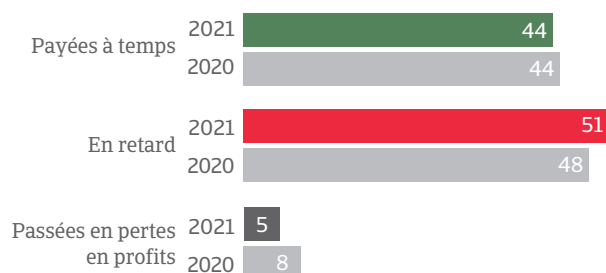
#### QUESTION DE L'ENQUÊTE

**Quelles mesures avez-vous mises en place pour protéger votre cash flow contre le risque de crédits clients ?**

- #1** Augmenter le temps, les coûts et les ressources consacrés au recouvrement des factures impayées
- #2** Retarder les paiements à mes propres fournisseurs
- #3** Renforcer les procédures internes de crédit control

### Industrie des biens de consommation durables en Belgique

% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en retard et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)

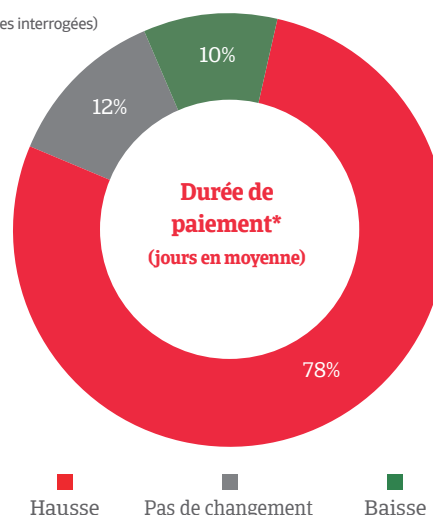


Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie des biens de consommation durables en Belgique

temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en retard (évolution au cours de l'année écoulée)

(% des entreprises interrogées)



\* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



# Biens de consommation durables

## Approche de la gestion crédit et du délai

### La plupart conservent la gestion du risque crédit en interne

88 % des entreprises de biens de consommation durables ont choisi de gérer le risque crédit en interne. 72 % ont choisi de compenser le risque par une assurance-crédit. Les techniques de la gestion du risque crédit les plus utilisées consistent à éviter les concentrations de risques et à proposer des remises pour les paiements anticipés des factures. Les entreprises non assurées ont également eu tendance à garder les activités de recouvrement de dettes en interne plutôt que de les sous-traiter à une agence de recouvrement de dettes. Les entreprises ayant souscrit une assurance-crédit Atradius ont bénéficié d'un service de recouvrement professionnel dans le cadre de leur police.

Une grande part des entreprises interrogées ont déclaré avoir demandé des lettres de crédit (84 %). Cependant, un nombre important d'entreprises nous ont expliqué qu'elles avaient depuis décidé de remplacer ce système par une assurance-crédit, car celle-ci exigeait moins d'administration et évitait le risque d'erreurs liées à la vérification des rapports de solvabilité de clients étrangers.

La conservation et la gestion en interne du risque crédit se sont avérées coûteuses pour les entreprises belges du secteur des biens de consommation durables. 74 % nous ont dit avoir subi une augmentation des coûts d'administration et de recouvrement des dettes. Le même pourcentage nous a dit avoir dû assumer des coûts supplémentaires, notamment des paiements d'intérêts, associés au financement externe.

### L'industrie s'attend à une détérioration des délais moyens de paiement

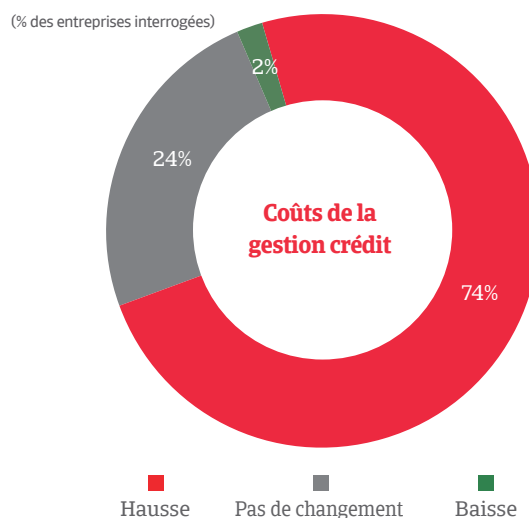
78 % des entreprises interrogées prévoient à l'avenir de poursuivre leur approche actuelle de la gestion crédit au cours des prochains mois. Pour les entreprises qui gèrent les risques de crédits en interne, la plupart prévoient d'envoyer des rappels de paiement des factures, bien qu'un nombre important d'entre elles envisagent d'éviter complètement le crédit et de demander le paiement en espèces à l'avance.

Cependant, dans l'industrie, nous constatons une nette tendance à l'utilisation d'outils bancaires pour atténuer l'impact des risques de crédits clients.

Beaucoup nous ont dit qu'elles transféraient le risque de défaillance par la titrisation des créances commerciales et qu'elles obtenaient des espèces immédiatement pour améliorer rapidement leur position de liquidités. 64 % des entreprises interrogées le font et certaines des plus grandes entreprises nous ont indiqué préférer cela à l'affacturage.

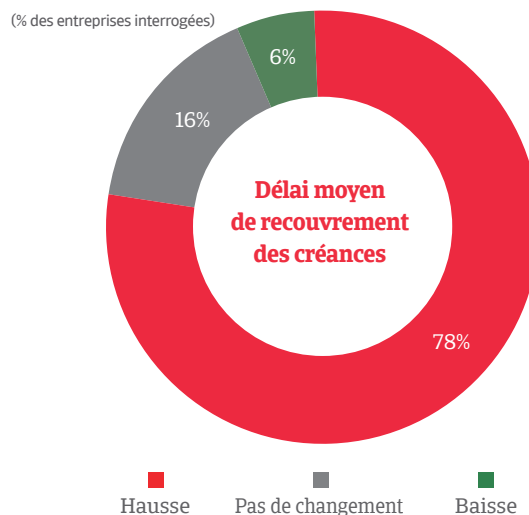
Toutefois, 78 % du secteur anticipent une détérioration du délai moyen de recouvrement des créances au cours des prochains mois. Cela peut expliquer en partie l'intérêt pour la titrisation afin de soutenir le cash flow. 16 % des entreprises interrogées s'attendent à une stabilisation du délai moyen de recouvrement des créances et 6 % s'attendent à une amélioration.

### Industrie des biens de consommation durables en Belgique évolution des coûts de la gestion crédit (2021/2020)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie des biens de consommation durables en Belgique évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

# Biens de consommation durables

## Perspectives pour l'industrie en 2022

### La confiance des entreprises est au beau fixe

La confiance des entreprises pour 2022 est au beau fixe. 90 % des entreprises de l'industrie s'attendent à une croissance l'année prochaine. Cela dit, la plupart des entreprises reconnaissent les risques de baisse que pourrait impliquer une prolongation de la pandémie.

Peut-être encouragées par cette confiance généralisée, la plupart des entreprises interrogées pensent que les ventes à crédit joueront un rôle plus important dans les relations commerciales au cours de l'année à venir. 44 % des entreprises de l'industrie ont affirmé que la vente à crédit sera plus fréquente, principalement pour stimuler la demande des clients. 38 % estiment que le crédit sera utilisé pour fournir un financement à court terme aux clients, leur laissant le temps de payer leurs achats.

À la question de savoir quels impacts de la pandémie sur leur entreprise vont probablement subsister, 88 % citent l'adoption d'une plus grande utilisation de la technologie numérique. 58 % nous ont dit que la gestion de l'évolution de la demande des clients sera un autre défi à long terme pour les entreprises de l'industrie. Pour 56 % d'entre elles, le travail à domicile représente un changement à long terme dans le mode de gestion de leurs activités.

### QUESTION DE L'ENQUÊTE

**La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, quel changement deviendra permanent dans votre manière de gérer vos activités ?**

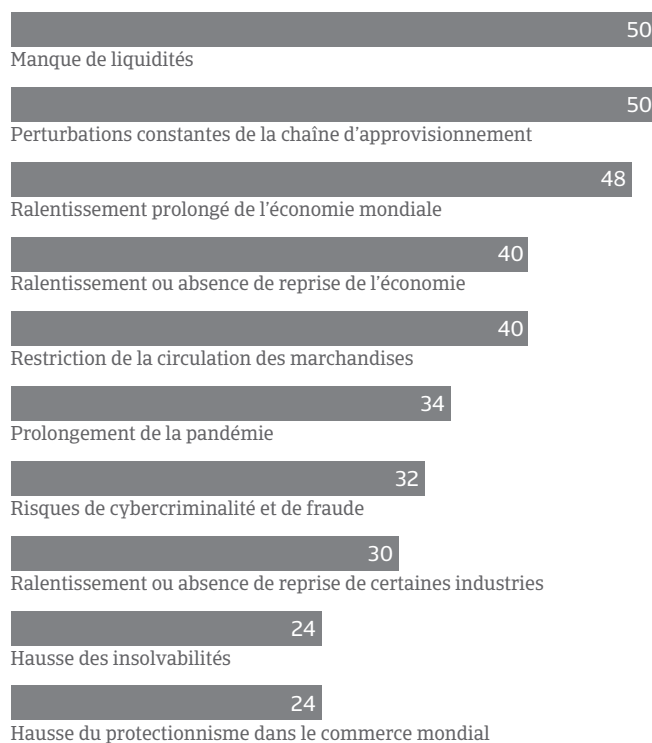
(classement par % d'entreprises interrogées)

- #1** Numérisation accrue
- #2** Gestion de l'évolution de la demande des clients
- #3** Travail à domicile

### Industrie des biens de consommation durables en Belgique

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie des biens de consommation durables en Belgique

perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



**POSITIVE**  
90%



**NÉGATIVE**  
8%



**NI L'UN NI L'AUTRE**  
2%

Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021





# Matériaux de construction

## Retards de paiement et cash flow

**Les factures impayées passées en pertes et profits ont été multipliées par six en un an seulement**

Les entreprises belges de matériaux de construction ont connu de nombreux problèmes de retard de paiement au cours de l'année dernière. 60 % nous ont dit que leurs clients mettaient beaucoup de temps à payer cette année (contre seulement 22 % au cours de l'année écoulée). En outre, 64 % de la valeur totale des factures B2B ont été déclarés en retard, contre seulement 41 % l'année dernière. Les factures impayées passées en pertes et profits ont plus que doublé d'une année sur l'autre, pour atteindre le chiffre étonnant de 17 % de la valeur totale des factures, en hausse de 8 %, et représentent une perte énorme pour l'industrie.

Il n'est pas surprenant, compte tenu de l'augmentation des retards de paiement et de l'énorme pourcentage de factures impayées passées en pertes et profits, que 62 % des entreprises aient signalé une détérioration du délai moyen de recouvrement des créances. Ces hausses s'expliquent principalement par l'augmentation des volumes de factures impayées depuis longtemps (depuis plus de 90 jours), compte tenu de l'échec des efforts de recouvrement.

C'est sans doute la raison pour laquelle 52 % d'entre elles nous ont dit qu'elles devaient consacrer plus de temps et de ressources au recouvrement des factures impayées, soit beaucoup plus que les 15 % qui déclaraient la même chose l'année dernière. 41 % des entreprises de l'industrie nous ont également indiqué qu'elles retardaient le paiement de leurs fournisseurs (contre 28 % il y a un an). De nombreuses entreprises ont également mis en attente des projets d'investissement afin d'éviter de manquer des liquidités nécessaires à leur fonctionnement.

### QUESTION DE L'ENQUÊTE

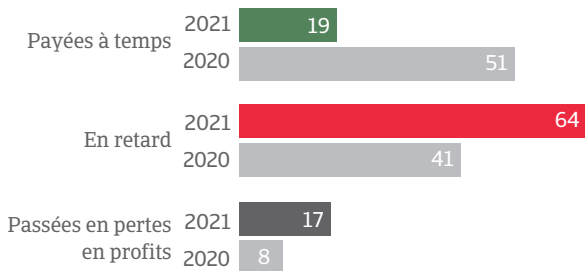
**Quelles mesures avez-vous mises en place pour protéger votre cash flow contre le risque crédit clients?**

- #1** Augmenter le temps, les coûts et les ressources consacrés au recouvrement des factures impayées
- #2** Renforcer les procédures internes de crédit control
- #3** Demander une prolongation de découvert bancaire



### Industrie des matériaux de construction en Belgique

% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en retard et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)

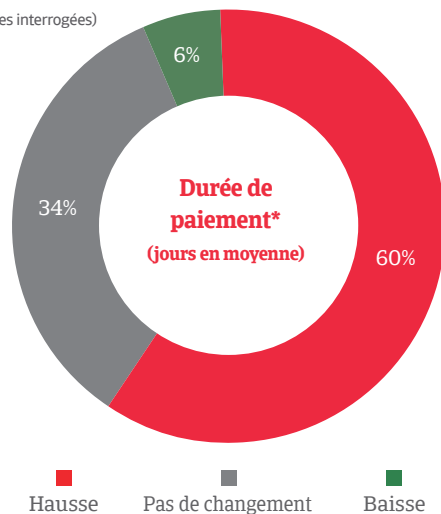


Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie des matériaux de construction en Belgique

temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en retard (évolution au cours de l'année écoulée)

(% des entreprises interrogées)



\* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



# Matériaux de construction

## Approche de la gestion crédit et du délai

### Une grande majorité des entreprises conserve la gestion du risque crédit en interne

La grande majorité du secteur (85 % des entreprises interrogées) nous a indiqué que, au cours de l'année écoulée, elle a préféré conserver et gérer le risque crédit clients par le biais de ressources internes, plutôt que de faire appel à un assureur-crédit (47 %).

En dehors du maintien de la gestion du risque crédit clients en interne, une grande partie des entreprises de l'industrie nous ont dit qu'elles demandaient plus souvent le paiement en espèces ou avaient recours à l'affacturage pour maximiser le cash flow (68 % des entreprises interrogées). De plus, plusieurs entreprises belges de matériaux de construction nous ont dit qu'elles tentaient de raccourcir les délais de paiement qu'elles proposaient aux clients, tout en essayant de négocier des délais plus longs avec leurs fournisseurs.

Parmi les entreprises qui ont opté pour une gestion interne du risque crédit, 72 % nous ont dit que, au cours de l'année écoulée, leurs coûts administratifs liés à l'emploi de personnel dédié à la gestion des risques de crédits ont augmenté. Des augmentations ont le plus souvent été signalées dans le domaine du recouvrement des créances commerciales, en particulier du recouvrement des créances impayées depuis longtemps (plus de 90 jours), qui ont nécessité des efforts de recouvrement importants. En fin de compte, un grand nombre de celles-ci ont été traitées comme des créances douteuses et ont dû être passées en pertes et profits.

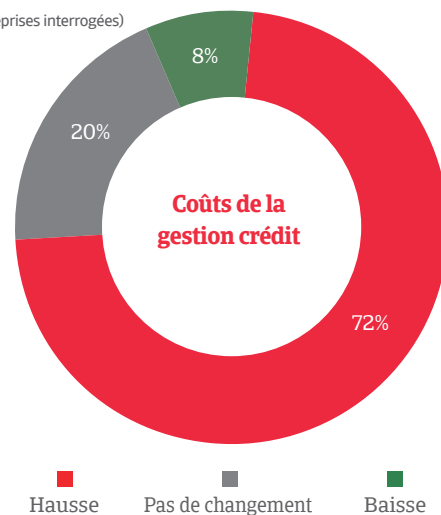
### Intérêt accru pour l'assurance-crédit

Même si la plupart des entreprises nous ont dit qu'elles prévoyaient de continuer à gérer les risques de crédits avec leurs ressources internes l'année prochaine, 62 % nous ont indiqué envisager de souscrire une assurance-crédit l'année prochaine.

Les entreprises qui ne prévoient pas de souscrire une assurance-crédit nous ont dit qu'elles augmenteraient la sous-traitance du recouvrement des créances commerciales à une agence professionnelle (57 %). Cela indique l'intérêt de la sous-traitance du recouvrement à des spécialistes, particulièrement en ce qui concerne les dettes impayées depuis longtemps. 60 % des entreprises de l'industrie s'attendent à une détérioration du délai moyen de recouvrement des créances au cours des prochains mois. 36 % ne s'attendent pas à des changements et le reste prévoit une amélioration du délai moyen de recouvrement des créances.

### Industrie des matériaux de construction en Belgique évolution des coûts de la gestion crédit (2021/2020)

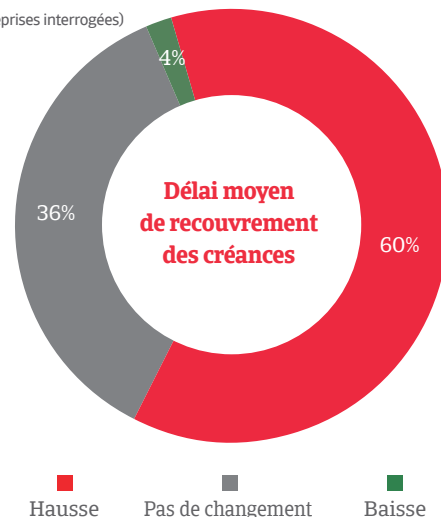
(% des entreprises interrogées)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie des matériaux de construction en Belgique évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois

(% des entreprises interrogées)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021





# Matériaux de construction

## Perspectives pour l'industrie en 2022

### 4 entreprises sur 5 prévoient une croissance

81 % des entreprises belges de l'industrie des matériaux de construction nous ont dit qu'elles s'attendaient à une croissance de leurs activités au cours des prochains mois. Même si 53 % d'entre elles ont exprimé leurs inquiétudes quant à la poursuite de la pandémie, augmentant les pressions sur les économies mondiale et nationales, la confiance des entreprises reste forte. Cela peut expliquer en partie pourquoi 44 % des entreprises de l'industrie prévoient une augmentation du commerce à crédit avec les clients B2B au cours des prochains mois pour fournir un financement à court terme aux clients.

À la question de savoir quels impacts de la pandémie laisseront probablement des traces de manière permanente, 53 % ont souligné leur adoption de la numérisation et 49 % ont indiqué leur adaptation aux changements de la demande des clients en raison de la pandémie. L'adaptation à la réorganisation des chaînes d'approvisionnement et le travail à distance dû à la pandémie ont également été cités par 47 % des entreprises interrogées.

#### QUESTION DE L'ENQUÊTE

**La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, quel changement deviendra permanent dans votre manière de gérer vos activités ?**

(classement par % d'entreprises interrogées)

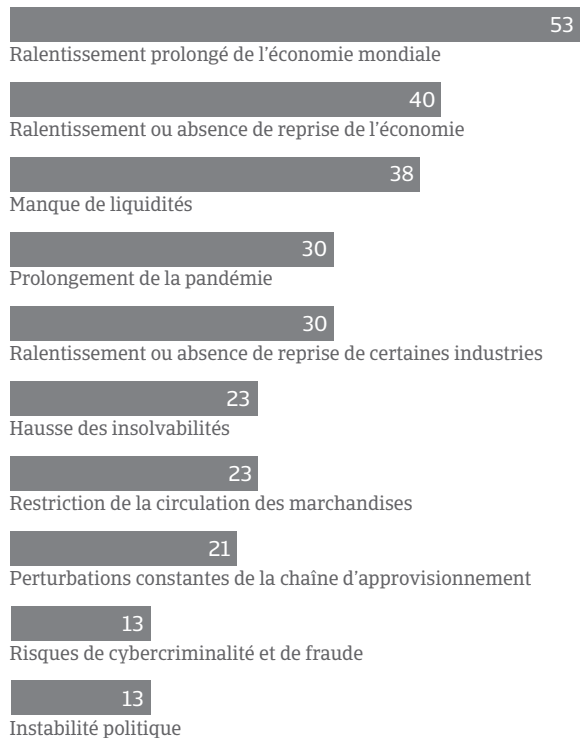
- #1** Faire face à la réorganisation des chaînes d'approvisionnement
- #2** Numérisation accrue
- #3** Gestion de l'évolution de la demande des clients



### Industrie des matériaux de construction en Belgique

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)

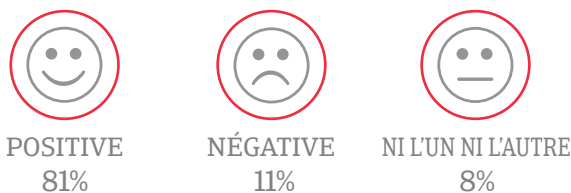


Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

### Industrie des matériaux de construction en Belgique

perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



Échantillon : toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête  
Source : Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

# Conception de l'enquête

## Objectifs de l'enquête

Atradius organise des analyses annuelles des pratiques de paiement dans les entreprises au niveau international par le biais d'une enquête appelée le « Baromètre des pratiques de paiement Atradius ». Ce rapport, qui fait partie de l'édition 2021 du Baromètre des pratiques de paiement Atradius pour l'Europe, se concentre sur la Belgique. 200 entreprises des industries belges de l'agroalimentaire, des biens de consommation durables et des matériaux de construction ont été interrogées. En raison d'un changement de méthodologie de recherche pour cette enquête, les comparaisons d'une année sur l'autre ne sont pas possibles pour certains des résultats, même si les valeurs de l'année dernière sont utilisées comme référence lorsque c'est possible tout au long de l'enquête.

L'enquête a été menée exclusivement pour Atradius par CSA Research.

## Étendue de l'enquête

- **Population de base** : les entretiens concernant la gestion des créances ont eu lieu avec les personnes adéquates.
- **Conception de l'échantillon** : le plan stratégique d'échantillonnage permet de réaliser une analyse des données nationales croisées par secteur et par taille d'entreprise.
- **Processus de sélection** : les entreprises ont été sélectionnées et contactées par le biais d'un panel Internet international. Un examen de la pertinence des contacts et des coefficients a été effectué en début d'entretien.
- **Échantillon** : N=200 personnes ont été interrogées au total.
- **Entretien** : entretiens Web assistés par ordinateur (CAWI) de 15 minutes environ.  
Période des entretiens : 3e trimestre 2021.

Copyright [Atradius S.A.](#) 2021

Si, après avoir lu ce rapport, vous désirez plus d'informations concernant la protection de vos créances contre le défaut de paiement de vos clients, vous pouvez visiter le [site Internet d'Atradius](#), ou si vous avez des questions plus spécifiques, veuillez [laisser un message](#) et un spécialiste produit vous rappellera. Dans la section Publications, vous pourrez trouver de nombreuses autres publications Atradius concernant l'économie mondiale, notamment des rapports par pays, des analyses de secteur, des conseils sur la gestion de crédit et des comptes-rendus sur les problèmes actuellement rencontrés par les entreprises.

[Abonnez-vous](#) au service de notification de nos Publications et recevez chaque semaine des e-mails qui vous informeront de la publication de nouveaux rapports.

Pour plus d'informations sur les [pratiques de recouvrement de créances B2B en Belgique](#) et dans le monde, veuillez consulter le site [atradius.be](#)

## Belgique - total des entretiens

### Industries interrogées

Agroalimentaire  
Biens de consommation durables  
Matériaux de construction

Secteur	Agroalimentaire (%)	Biens de consommation durables (%)	Matériaux de construction (%)
Entreprises interrogées			
Fabrication	17	24	77
Commerce de gros	63	12	9
Commerce de détail/ Distribution	17	62	15
Services	2	2	0

Taille de l'entreprise	Agroalimentaire (%)	Biens de consommation durables (%)	Matériaux de construction (%)
Entreprises interrogées			
Micro-entreprises	12	2	23
PME - petites entreprises	18	8	15
PME - moyennes entreprises	40	18	34
Grandes entreprises	30	72	28

## Annexe des statistiques

Consultez les graphiques et les chiffres dans l'Annexe des statistiques.

Ce document fait partie du Baromètre des pratiques de paiement de novembre 2021 d'Atradius, disponible sur [www.atradius.com/publications](http://www.atradius.com/publications)  
[Téléchargez au format PDF](#) (uniquement en anglais).



Connectez-vous avec Atradius  
sur les réseaux sociaux



@Atradius



Atradius



Atradius

Atradius  
Avenue Prince de Liège 78  
5100 Namur  
Belgique  
Tel: 081 324 563

info.be@atradius.com  
atradius.be